

Appareil pour la nourriture des volailles.

Société dite : BERNARD & C^{ie} résidant en France (Finistère).

Demandé le 8 août 1955, à 16 heures, à Paris.

Délivré le 10 septembre 1956. — Publié le 24 janvier 1957.



L'invention a pour objet un appareil à réserve de nourriture et servant à alimenter les volailles principalement au moyen de farines en poudre. L'appareil est essentiellement constitué par un cylindre métallique de dimensions convenables et recevant une quantité déterminée de farine, ce cylindre étant monté sur un tube support disposé suivant son axe; la position du cylindre étant réglable en hauteur sur ce tube. Le cylindre est fermé à sa partie supérieure par un chapeau conique amovible, la forme conique empêchant les bêtes de se percher sur ce chapeau.

L'une des caractéristiques essentielles de l'appareil tel que décrit ci-dessus réside dans la forme des bords de la cuvette inférieure qui reçoit normalement la nourriture se déversant du cylindre réservoir, ces bords étant arrondis avec courbure dirigée vers l'intérieur de la cuvette, disposition qui évite tout gaspillage de nourriture qui pourrait se produire avec une cuvette à bords verticaux, permettant le passage à l'extérieur de la cuvette d'une partie de la nourriture lorsque les bêtes picorent.

Une autre caractéristique intéressante de l'appareil consiste dans la disposition, sur les parois inférieures du cylindre formant réservoir, de fentes de dimensions convenables tant en hauteur qu'en largeur et dans lesquelles les bêtes peuvent introduire leur bec pour picorer à l'intérieur du cylindre réservoir lorsque les farines, pour une raison quelconque, ne glissent plus entre le corps du cylindre et le fond conique de la cuvette. Les fentes en question peuvent être verticales ou obliques.

Au dessin annexé, on a représenté à titre d'exemple un appareil conforme à l'invention.

Si l'on se reporte au dessin, on voit que l'appareil est essentiellement constitué par un cylindre métallique 1 en tôle noire ou galvanisée par exemple et d'une cuvette 2, la disposition étant telle que le cylindre ne touche pas la cuvette. Cette cuvette 2 présente un rebord courbé 3 dirigé vers l'intérieur ainsi qu'il est visible au dessin et

son fond est repoussé vers le haut en forme de cône 4.

Le cylindre réservoir ou trémie 1 est supporté par une tige ou un tube 5 disposé suivant son axe et relié au sommet du fond conique 4 de la cuvette. Le cylindre porte deux croisillons formés par des fers plats 6, 6¹ disposés l'un à la partie supérieure et l'autre, à la partie inférieure du cylindre; ces croisillons perforés en leur milieu peuvent coulisser sur la tige ou le tube 5. Des trous percés dans la tige ou le tube permettent le passage d'une goupille pour le maintien d'un des croisillons à la hauteur convenable pour le réglage de l'écartement du bord inférieur du cylindre 1 du fond de la cuvette 2.

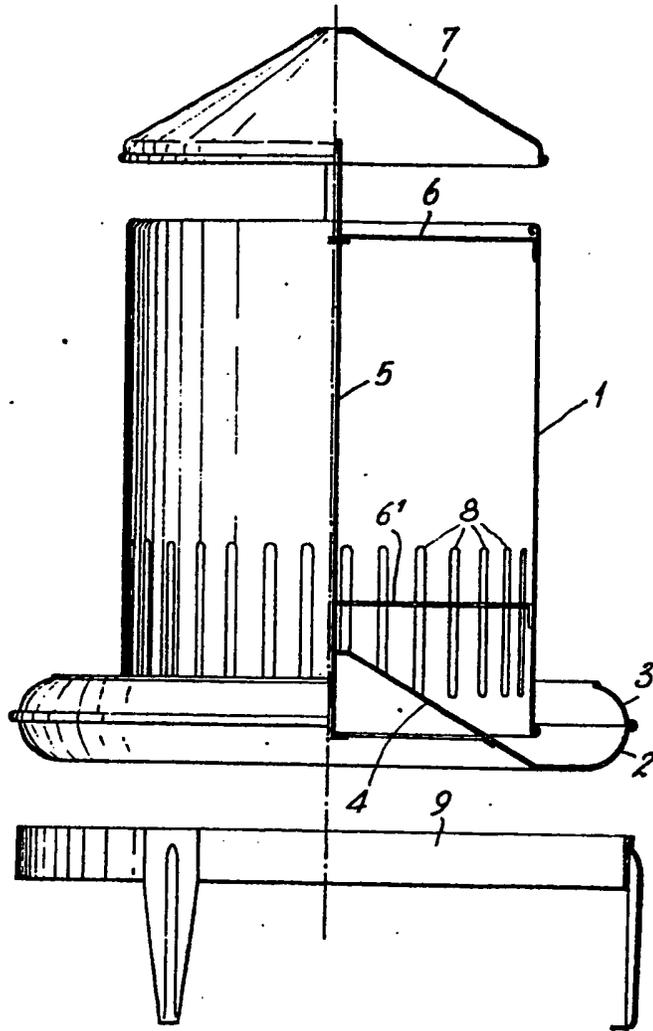
Un couvercle de forme conique ferme l'appareil et est destiné à éviter que les bêtes ne se perchent sur l'appareil.

A la partie inférieure du cylindre, sont découpées des fentes 8 en nombre approprié, ces fentes ayant les dimensions nécessaires pour que les volailles puissent y passer leur bec.

L'appareil décrit précédemment, qui forme un ensemble, peut être surélevé en le plaçant sur un support trépidé 9 ou tout autre support.

Le fonctionnement de l'appareil se comprend à première vue. Il est chargé en farine en poudre en déversant la poudre à la partie supérieure du cylindre 1 en enlevant le couvercle 7. La farine s'écoule par son propre poids dans le fond de la cuvette 2 en glissant sur le fond conique 4 de cette cuvette. La section de passage de la nourriture est réglée par la distance du bord inférieur du cylindre 1 par rapport au fond de la cuvette. Il peut arriver que la farine ne glisse plus sur le fond conique 4 de la cuvette par suite de voutes pouvant se former par le tassement des aliments. Les bêtes ne peuvent plus s'alimenter en picorant dans la cuvette dans laquelle la farine ne se déverserait plus. Il leur sera cependant possible de s'alimenter en passant leur bec dans les fentes 8.

C'est là une disposition qui présente un intérêt dans la pratique car l'éleveur n'aura pas à surveil-



ler constamment ses appareils pour vérifier leur bon fonctionnement. Les coups de bec dans les fentes pratiqueront l'effondrement des voûtes formées par la farine en lui permettant de glisser à nouveau sur le fond.

De plus, en cas normal de fonctionnement, quand les bêtes s'alimentent en plongeant directement leur bec dans la cuvette, il ne se produira pas de perte de nourriture, les rebords courbes de la cuvette empêchant la nourriture éclaboussée par les bêtes en picorant, de tomber à l'extérieur.

Il est bien entendu que cet appareil qui est principalement destiné à recevoir des farines en poudre pourrait être également utilisé pour les farines en granulé et même pour les graines. Dans le cas d'emploi de graines, afin d'éviter le déversement des graines par les fentes, on pourra obturer ces fentes au moyen d'un collier enfilé sur le cylindre.

La forme cylindrique du réservoir trémie 1 n'a été donnée qu'à titre d'exemple. Il est bien évident que ce réservoir trémie pourrait avoir une section transversale, rectangulaire, carrée ou toute autre forme convenable.

RÉSUMÉ

1° Appareil servant à la nourriture des volailles et plus particulièrement pour la nourriture au

moyen de farines en poudre et comportant un cylindre trémie chargé de nourriture, supporté par un tube axial sur lequel il est réglable en position, solidaire d'une cuvette inférieure à fond surélevé conique sur lequel s'écoule, par le passage réservé réglable entre la partie inférieure du cylindre trémie et le fond conique, la nourriture dans la cuvette dont le rebord arrondi est à courbure dirigée vers l'intérieur, de manière à éviter toute perte de nourriture lorsque les bêtes picorent, tandis que les parois inférieures du cylindre présentent des fentes par lesquelles les bêtes peuvent passer leur bec pour s'alimenter directement dans le cylindre trémie dans le cas où, pour une cause quelconque, la nourriture ne glisserait plus sur le fond conique dans la cuvette.

2° Appareil d'après 1° comprenant les caractéristiques suivantes :

a. Le cylindre est recouvert par un couvercle amovible de forme conique;

b. Les fentes du cylindre trémie peuvent être obturées, en cas d'utilisation de graines comme nourritures, par un collier.

Société dite : BERNARD & C^o.

Par procuration :

Office JossE.

THIS PAGE BLANK (USPTO)